

REGLEMENT DE L'ECOLE

ENTREE:

- 1. Je dois arriver à l'heure, je pose mon cartable dans ma classe et à ma place et je sors rapidement.*
- 2. J'ai le droit d'être sur la cour quand le maître de surveillance est là : à partir de 8h.30 et 13h.15.*
- 3. Au signal : je me mets rapidement en rang, je ramasse mes affaires (vêtement ...) et je rentre calmement en silence.*

SORTIE:

- 4. Au signal, je sors sans traîner, je signale mon départ. Les parents se rendront visibles aux enseignants. Les élèves qui partent seuls quittent l'école à 16h35.*
- 5. Pour les classes de PS-MS et MS-GS les enfants seront remis aux parents dans leurs classes respectives.*

FREQUENTATION SCOLAIRE:

- 6. Elle est obligatoire dès 6 ans. Très fortement conseillée toute la journée en MS. Une fréquentation scolaire régulière pour les plus petits est très souhaitable.*

HYGIENE :

- 7. Ne pas envoyer à l'école d'enfant malade ou fiévreux. En cas de poux, le signaler à l'école au plus vite.*

VIE SCOLAIRE :

- 8. Prendre soin du matériel confié (livres, crayons ...etc.)*
- 9. Marquer les vêtements (Blousons, pulls, bonnets, écharpes en priorité)*
- 10. Ne pas donner d'argent aux enfants et éviter les bijoux de valeur.*
- 11. Sont interdits à l'école (en classe et sur la cour) : Les chewing-gums, les bonbons, les jeux électroniques, les cartes à échanger. Possibilité d'emporter des cordes à sauter, des billes (sauf pour les PS, MS et GS) ou des jeux de cartes pour la récréation.*
- 12. Je peux apporter un gâteau pour mon anniversaire à partir de la classe de CP.*
- 13. Les élèves doivent être polis avec les enseignants, le personnel d'encadrement ainsi qu'avec leurs camarades. Les adultes circulant dans l'établissement sont tenus bien entendu aux mêmes règles.*

Rappel: Les adultes doivent prendre de la distance face aux conflits entre enfants. Seuls les enseignants sont habilités à gérer les conflits enfantins dans l'espace scolaire. (Tout parent mécontent d'un tiers dans l'enceinte scolaire gère ce différend par l'intermédiaire du personnel enseignant.)

RESPECT DU REGLEMENT :

- 14. Je m'engage à respecter ce règlement et les consignes données par les personnes responsables. Je le signe.**

Le directeur

L'enseignant

l'enfant

les parents